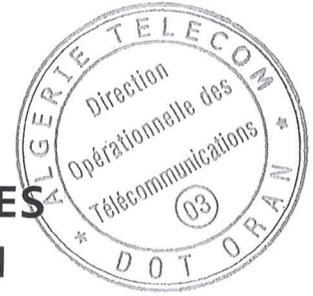


ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DES
TELECOMMUNICATIONS D'ORAN



Oran, le 20/11/2023

A

L'ENTREPRISE BENABDELLAH MOHAMED

Sis LOCAL N°176, ZELBONE TLEMCEN

Objet : Mise en demeure N°2 « Travaux de génie civil et pose câble à fibre optique Misserghine RN2-Boutlelis RN2-LW Ain Temouchent »

Réf : AT/DOT31/DT/DRT/CF0/22/2023

Dans le cadre des travaux qui vous ont été confiés par mes services concernant la réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques LOT N°01 « MISSERGHINE RN2-BOUTLELIS RN2-LW AIN TEMOUCHENT » sur une distance de 21 Km et suite l'obtention de l'autorisation de voirie et les instructions directes de la DTP de lancer le chantier au niveau de la RN 2 sous chaussée en exigeant un engagement de l'entreprise pour la remise en état de la chaussée, chose qui a été faite, et suite à l'inexécution de vos obligations contractuelles à ce jour, conformément aux instructions du DOT lors de la dernière réunion, je vous demande de vous présenter au niveau de la sous-direction technique département réseau transport de la DOT Oran pour la notification d'ODS N°33/2023 du 10/09/2023 et l'ouverture du chantier sous un délai de 08 jours sous peine de résiliation de votre contrat.

Ce retard excessif a compromis sérieusement notre calendrier de sécurisation du réseau, élément crucial pour assurer la fiabilité de nos infrastructures et les conséquences ont été très dommageables pour Algérie Telecom.

Nous espérons pouvoir compter sur votre coopération immédiate afin de remédier à cette situation préoccupante dans le délai imparti.

LE DIRECTEUR

20 NOV 2023
ALGERIE TELECOM SPA
Directeur Opérationnel
des Télécommunication
par Intérim
Signé: H. KEROUAZ